

SYNTHÈSE RAPPORT D'ACTIVITE 2024



03 85 91 08 80 

www.smet71.fr 

Route de Lessard le National 
71150 CHAGNY



Sommaire

- 03 Carte d'identité au 1^{er} janvier 2024
- 04 Évolution du SMET 71
- 05 Le SMET 71 2024 en chiffres
- 06 L'usine ECOCEA touchée par un incendie
- 07 Évènement
- 08 Traitement des déchets ultimes sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
- 09 L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
- 10 ISDND 2024 en chiffres
- 11 Biodiversité
- 12 Et les déchets recyclables ?
- 13 TRICEA 2024 en chiffres
- 14 Mieux connaître les déchets pour mieux les trier
- 15 La sensibilisation

Mot du Président

«L'année 2024 fut à la fois une année de (re-) construction et de bilan pour le SMET 71 :

D'abord avec la fin des travaux et le démarrage du centre de tri de Torcy, qui trie désormais les déchets recyclables de plus de 700 000 habitants. Ce site, fruit d'une collaboration des collectivités du territoire, met en œuvre les techniques de dernière génération pour répondre aux attentes des habitants.

2024 fut aussi la renaissance de l'usine ECOCEA, dont le bâtiment de tri a été détruit en mars 2023. Avec un process plus robuste et plus résilient, une mise à niveau des moyens de détection et de protection incendie selon les dernières normes, l'usine a de nouveau réceptionné des ordures ménagères à la fin de l'année 2024. La remise en fonctionnement de l'installation a clos la période d'externalisation du traitement des ordures ménagères, qui a été possible de façon optimale grâce à la collaboration de l'exploitant et des collectivités adhérentes.

Enfin, en 2024, le SMET a fêté ses 20 ans. 20 ans de projets et d'innovation pour relever les défis qui ont jalonné ces deux décennies. L'évènement a été célébré au mois de novembre avec les élus qui ont construit et fait évoluer le syndicat, les agents qui l'ont fait vivre, et les partenaires et prestataires qui l'accompagnent dans la réalisation de ses projets. Ce fut aussi l'occasion de rappeler que les enjeux évoluent mais sont toujours présents, et que nous devons restés collectivement mobilisés pour y faire face.»



Dominique Juillot

Les missions du SMET

✓ Valoriser la matière organique

présentent dans les **ordures ménagères** grâce à l'usine de tri-méthanisation-compostage **ECOCEA**, un exemple d'économie circulaire locale.



✓ Sensibiliser les habitants,

via l'organisation de visites des installations.

✓ Optimiser le recyclage

Grâce au centre de tri de Torcy.

✓ Traiter localement les Déchets

Non Recyclables issus des déchetteries et les refus de tri de l'usine ECOCEA sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND).

Carte d'identité au 1^{er} janvier 2024

- ✓ 460 000 habitants
- ✓ 376 communes
- ✓ 10 collectivités adhérentes

Les 10 collectivités à compétence collective sont **adhérentes** au SMET 71, lui déléguant la compétence traitement des déchets.



- ✓ **Porter des études à l'échelle du territoire,** comme celle sur le tri à la source des biodéchets.



- ✓ **Accompagner les collectivités adhérentes** dans l'application des nouvelles obligations réglementaires et leur démarche pour réduire les déchets.

Évolution du SMET 71



Le SMET 2024 en chiffres

81 530 t *d'ordures ménagères*

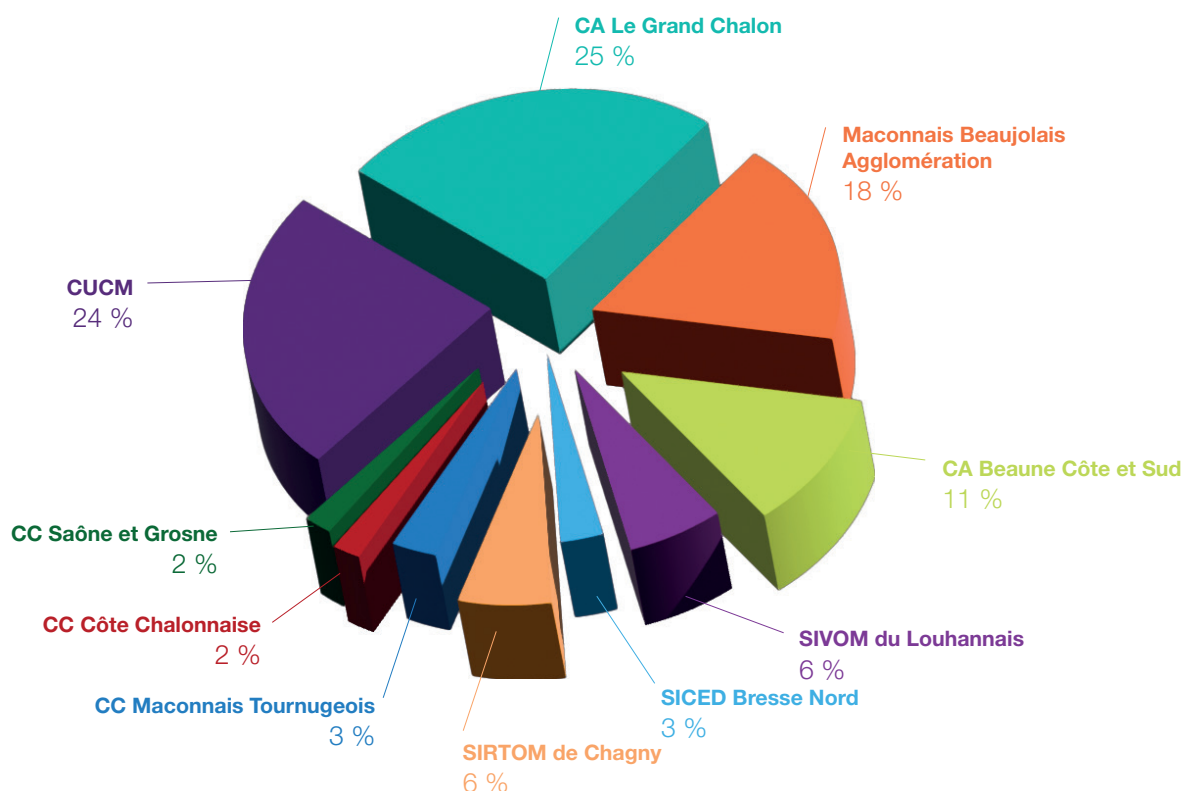
Coûts de traitement

- **Ordures Ménagères** : 127,06 € HT/tonne
- **Déchets Verts** : 22,84 € HT/tonne



Réception des ordures ménagères

Répartition 2024 des OMR Adhérents : 81 530 t



Le SMET c'est aussi :

19 958 t de déchets recyclables issus de la collecte sélective triés à Torcy, ainsi que **11 398 t de déchets non recyclables** issus de déchetteries et **11 344 t de déchets verts** (dont 11 002 t des adhérents) traités sur le site de **Chagny**.

L'usine ECOCEA touchée par un incendie

Samedi 18 mars 2023, un incendie a détruit le bâtiment du tri de l'usine ECOCEA et ses équipements (destinés à séparer le verre, les métaux, les plastiques et la matière organique), soit une surface de 2500 m².



L'usine ECOCEA a achevé sa neuvième année d'exploitation. Le fonctionnement en mode dégradé, à la suite de l'incendie du 18 mars 2023, basé sur un tri simplifié, a été opérationnel sur une partie de l'année 2024. Cette configuration a permis la prise en charge d'une partie des ordures ménagères du SMET sur l'installation, sans toutefois aboutir à la réinjection du biogaz.

La reconstruction du bâtiment et du process de tri a débuté en mars 2024 et s'est terminée en novembre 2024. Les premiers essais de redémarrage ont commencé en décembre 2024.

Le bilan de fonctionnement 2024 est le suivant :

Continuité
du traitement
des OMR en externe
et des déchets verts
localement

Maintien
de la quadruple
certification :
ISO 9001, 14001,
50001 et 45001

Aucun
impact sur
les deux
agréments
sanitaires

Valorisation
à 100 % du compost
de déchets verts
par la Coopérative
Bourgogne du Sud

**Au total, 32 808
tonnes d'ordures
ménagères ont
été externalisées**

vers les UVE* de Dijon,
Belfort, Bourgoin-Jallieu,
Chaumont, Villefranche-
sur-Saône, Bellegarde-
sur-Valserine, l'UVO*
de Bourg-en-Bresse
ainsi que l'ISDND de
Granges.



*UVE : Unité de Valorisation Énergétique

* UVO : Unité de Valorisation Organique

Évènement

20 ans et ça repart !



Le SMET 71 a fêté ses 20 ans.

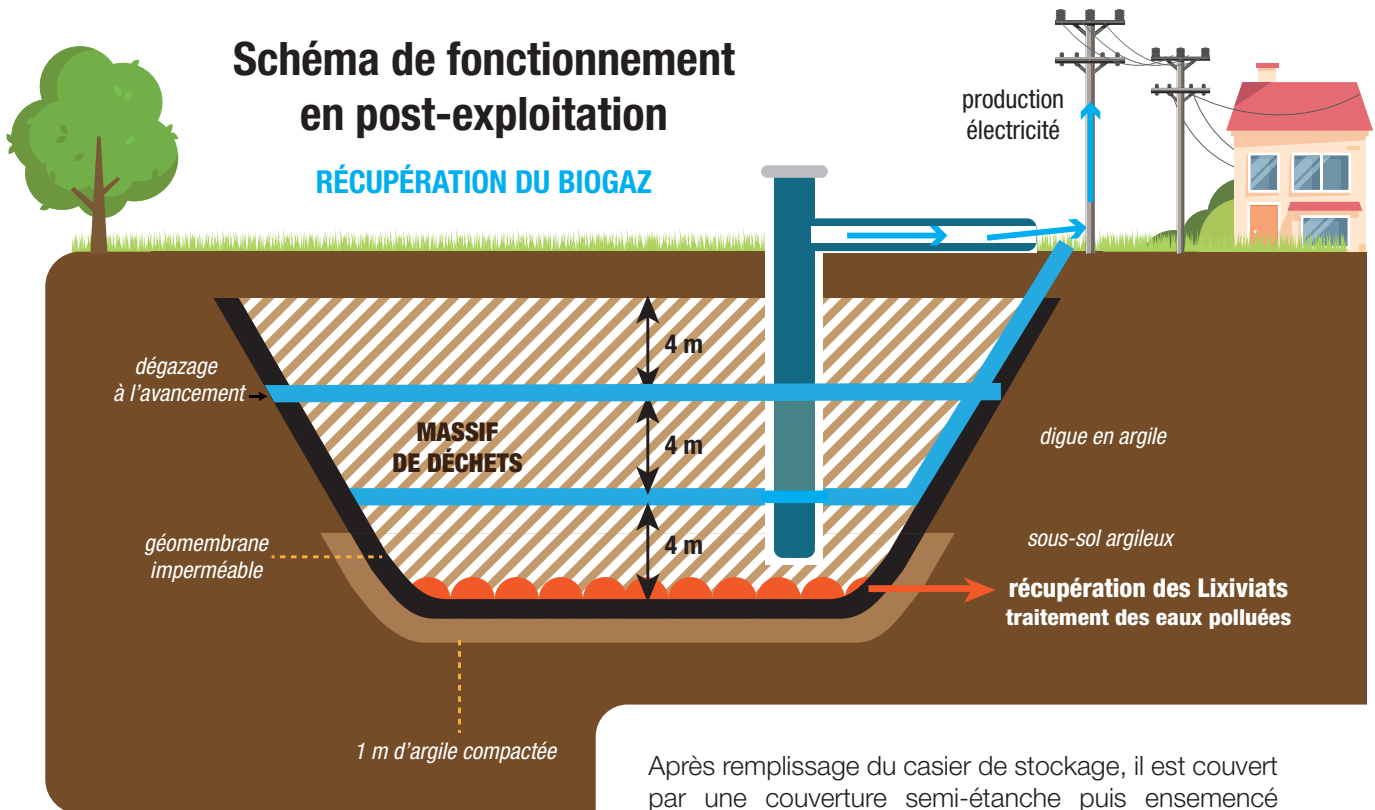
Présidents, vice-présidents, délégués, adhérents, prestataires, élus de la Région Bourgogne-Franche-Comté, représentants de l'ADEME, anciens agents et partenaires nous ont fait l'honneur d'être présents pour cet événement important.



Cette date symbolique s'est accompagnée de la remise en route du nouveau process de l'usine ECOCEA, 20 mois après l'incendie.



Traitement des déchets ultimes sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)



Récupération du biogaz

Après remplissage du casier de stockage, il est couvert par une couverture semi-étanche puis ensemencé (herbe) pour intégration dans l'espace naturel environnant avec la plantation d'espèces locales sur les flancs des casiers. L'entretien de la végétation est assuré par les agents du SMET 71 de façon mécanique, mais aussi grâce à l'éco-pâturage.

Le biogaz issu de la fermentation des déchets est récupéré en continu. Le réseau de 80 puits et plusieurs kilomètres de canalisations est contrôlé chaque semaine. Jusqu'au 31 juillet 2024, le biogaz est épuré avant combustion dans une unité de cogénération produisant de l'électricité pour environ 1200 foyers.

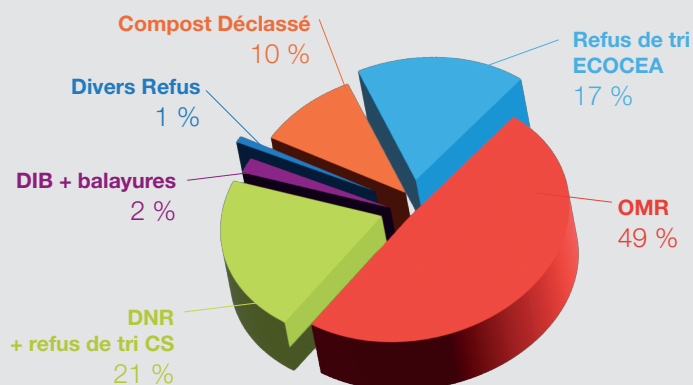


L'éco-pâturage pour entretien des espaces verts participe à la sauvegarde de la race des moutons Solognots, race rustique et résistante aux maladies. Cette technique d'entretien des espaces verts vise à limiter l'entretien mécanique et ses contraintes sur l'environnement et le personnel.

L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

Répartition des flux

2024 ISDND | 56 961 T



Glossaire

DNR : Déchets Non Recyclables (films plastiques non recyclables)

DIO : Déchets Industriels Organiques

DIB : Déchets Industriels Banals

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

L'année 2024 fut, dans la continuité de celle de 2023, atypique en termes de typologie de déchets reçus, puisque l'ISDND de Chagny a réceptionné des quantités significatives d'ordures ménagères brutes suite à l'arrêt de l'usine ECOCEA en mars 2023. Les apports ne sont donc pas représentatifs de ceux du centre de stockage depuis 2015.

Néanmoins, la vigilance et le contrôle des déchets entrants ont été maintenus.



RAPPEL DES DÉCHETS INTERDITS SUR L'ISDND



✓ En plus

Certification ISO 14001 pour l'installation de stockage des déchets. Objectif de cette norme internationale : intégrer l'environnement dans le fonctionnement quotidien de l'installation et engager la collectivité et ses agents dans un processus d'amélioration continue.

ISDND 2024 en chiffres

29 558 t *d'ordures ménagères*

11 398 t *de Déchets Non Recyclables enfouis*

1 089 t *de refus de collectes sélectives*

1 151 t *de DIB + Balayures enfouis*

10 375 t *de refus produits par ECOCEA*

Coût de traitement

Adhérents :

- Déchets Non Recyclables : 104,19 € HT/tonne

Clients :

- Déchets Industriels Banals (DIB) et balayures : 95,40 € HT/tonne
- Refus produits par l'usine ECOCEA : 81,96 € HT/tonne

Tarifs hors TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Nouvelle génération de casier

Le casier G1 a commencé d'accueillir ses premiers déchets en septembre 2024.

Il a été réalisé en « extension verticale », c'est-à-dire en appui d'anciens casiers de stockage déjà fermés depuis plusieurs années.

Le but ? Optimiser l'utilisation de l'espace disponible en exploitant la hauteur plutôt que la surface au sol, et éviter le déboisement.



Le SMET, pour tous ses aménagements, est soumis aux différentes lois et réglementations relatives à la protection de la nature. Elles imposent la prise en compte du patrimoine naturel et de la biodiversité locale pour chaque projet.

Principe « Éviter, Réduire et Compenser »

Préalablement à chaque nouveau casier de stockage, des études permettent de répondre à ces contraintes avec un principe toujours appliqué dans cet ordre : **éviter, réduire et compenser** les impacts sur la biodiversité. **Éviter** les aménagements les plus impactants et les zones les plus sensibles ; **Réduire** les impacts au moment des travaux, en limitant pour la faune l'accès aux zones de travaux, en assurant un suivi écologique ; **Compenser** les déboisements et la perte d'habitat pour les espèces protégées par des mesures d'acquisition, d'aménagements divers. Les prescriptions environnementales à mettre en œuvre sur le site sont définies par les services de l'état au niveau régional (DREAL) et départemental (DDT).



MISSION : RECONSTITUER DES HABITATS NATURELS DE LA FAUNE PRÉSENTE



Création d'un vaste réseau de mares, colonisées par des espèces d'amphibiens, dont certaines sont protégées.

Installation de nichoirs et de gîtes à chauve-souris répartis sur l'ensemble du site, avec suivi annuel de la fréquentation



Création de corridors écologiques déboisés au sein de l'espace forestier facilitant la circulation d'une faune spécifique qui fréquente les lisières forestières (chauves-souris).

Le SMET71 travaille avec un écologue depuis près de 20 ans. Il apporte un conseil technique sur tous les sujets faune et flore. Il assure le suivi des populations de reptiles et d'amphibiens du site.

Mesures compensatoires de l'activité :

Pour la compensation des déboisements nécessaires à l'activité, **le SMET doit acquérir des superficies forestières trois fois plus importantes que celles qu'il bouleverse.**

Mise en place d'îlots de vieillissement sur certains secteurs forestiers. L'objectif est d'avoir un peuplement d'arbres plus âgés et des arbres morts essentiels pour certaines espèces animales

Des partenariats avec des spécialistes de la biodiversité :

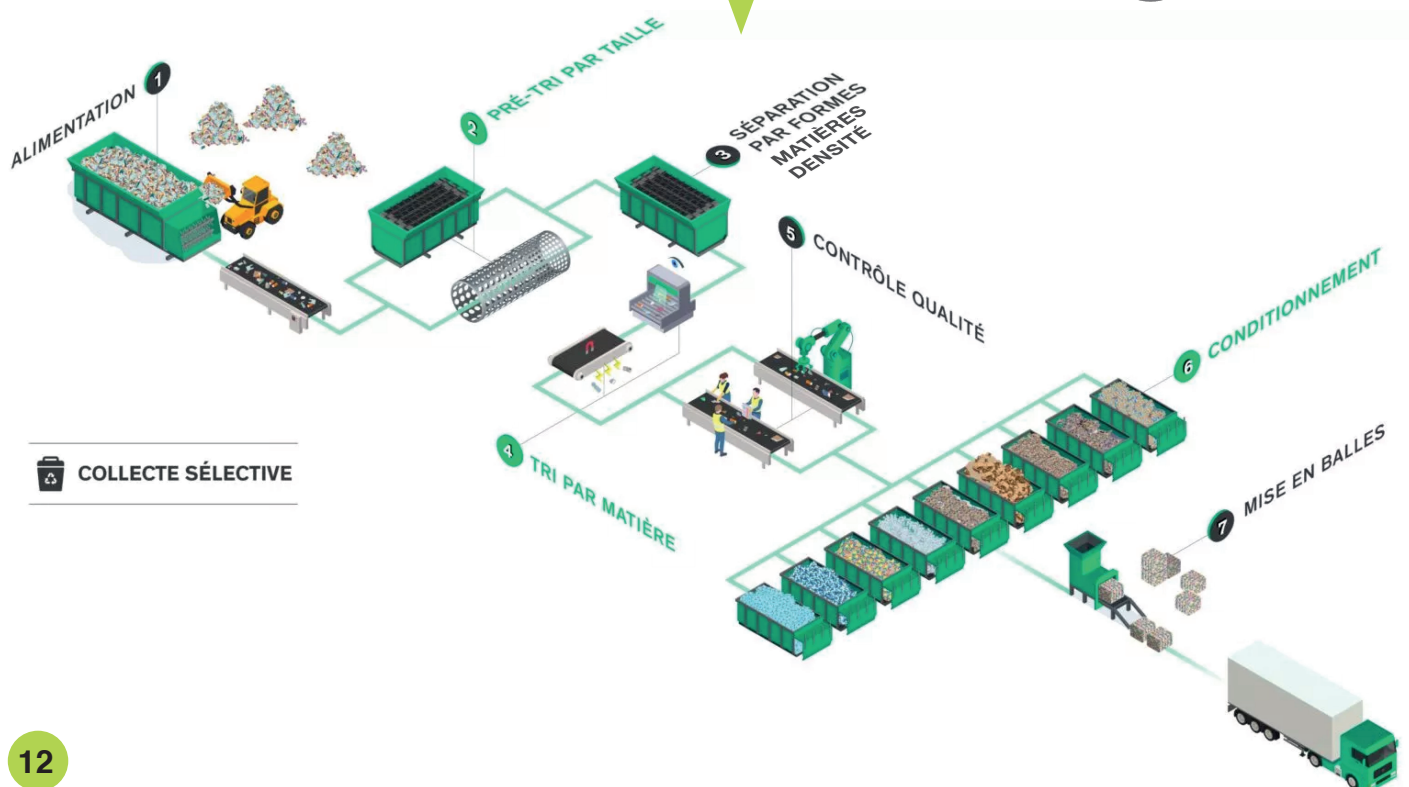
- L'Office National des Forêts à réaliser le plan de gestion forestière du site de 2020 et 2039.
- Le SMET a signé une convention avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun pour un suivi pendant 20 ans des mesures prises sur les habitats.

Et les déchets recyclables ?

2024 a aussi été une année riche en activités pour le centre de tri de Torcy.

Après six mois de travaux (déconstruction, agrandissement, modernisation), ce dernier a été mis en service au mois de septembre.

L'émergence de ce nouvel outil de tri des déchets recyclables produits par plus de 700 000 habitants s'est accompagnée d'une nouvelle identité, avec un nouveau nom : « TRICEA », et un nouveau logo.



TRICEA 2024 en chiffres



700 000
habitants

FLUX TRIÉS

- 4 flux plastiques
- 3 flux cartons
- 2 flux papiers
- 2 flux aluminium
- 1 flux acier

24,5
millions d'€
d'investissements

Coûts de traitement :

- Multimatériaux : 220 € HT/tonne
- Emballage et non fibreux : 240 € HT/tonne
- Mise en balle de mono-matériaux : 25 € HT/tonne

30 000 +
traitées/an

LES COLLECTIVITÉS DU PÉRIMÈTRE



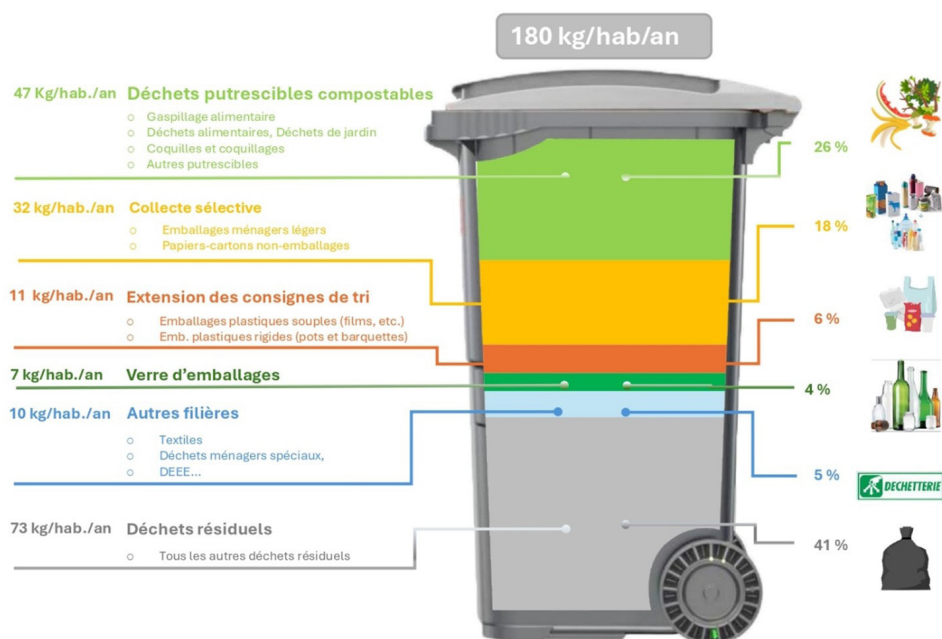
8 ANS
de contrat
d'exploitation

LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES



Mieux connaître les déchets pour mieux les trier

Campagne de caractérisation 2024



En 2024, le SMET 71 a organisé une vaste campagne de caractérisation des ordures ménagères à l'échelle de son territoire.

L'objectif était d'évaluer, pour chaque adhérent, les performances atteintes en matière de prévention et de tri des déchets, ainsi que les marges de progrès.

Ce véritable outil d'aide à la décision en matière de politique de gestion des déchets a été soutenu par l'Ademe à hauteur de 70 % des dépenses.

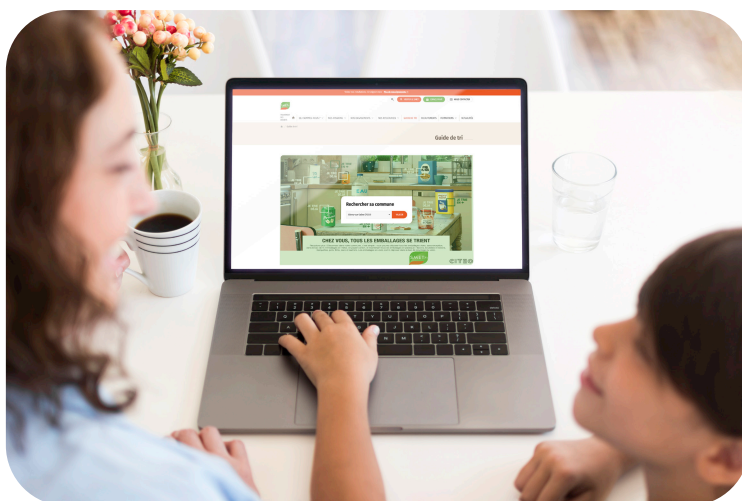
Le comparatif avec les résultats de la campagne 2020 conclut, entre autres, aux tendances suivantes :

- La part des déchets fermentescibles, bien qu'elle représente encore $\frac{1}{4}$ de la poubelle d'ordures ménagères, a sensiblement diminué, passant de près de 80 kg/hab/an à 47 kg/hab/an.
- Les déchets recyclables représentent eux aussi une quantité moins importante en 2024 par rapport à 2020, passant de 62 kg/hab/an à 43 kg/hab/an.

Ce sont finalement les déchets « historiques » qui restent les plus présents.

Globalement, la production d'ordures ménagères du territoire a baissé de près de 12% entre 2020 et 2024. Cette baisse est très accentuée sur les territoires majoritairement ruraux.

Faciliter l'accès aux consignes de tri



Sur le site internet

www.smet71.fr,

vous trouverez le **guide du tri applicable** selon le lieu de production du déchet.

La sensibilisation

Venir visiter

En 2024, environ 800 visiteurs ont été sensibilisés au devenir des différents déchets qu'ils produisent :

- **220 visiteurs** lors des journées portes ouvertes annuelles, les 20 et 21 septembre 2024
- **580 visiteurs sur l'année** : élus, scolaires, associations, centres de formation, hôpitaux, maisons de quartier, etc.



Toute l'année, le SMET organise des visites pour le grand public (groupe de 10 personnes minimum). Inscriptions sur le site internet : **www.smet71.fr**

Goodies

Distribution de cubes à piles et de boîtes à mégots lors des visites.

Stop pub

Le SMET met à disposition 2 "stop pub" pour tous les habitants du territoire, gratuits et commandables depuis le site internet smet71.fr.



Cahier de jeux « Mes déchets, j'agis ! » destiné aux 7 ans – 12 ans

Cible : les établissements scolaires, les structures périscolaires, les centres de loisirs, souhaitant aborder la thématique « déchets ». Ils peuvent se fournir gratuitement auprès des collectivités adhérentes au SMET.

Pour le grand public, exemplaire gratuit et commandable depuis le site internet smet71.fr



LE GÈRE LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES

10 COLLECTIVITÉS À COMPÉTENCE COLLECTE :



Contactez-nous

 Route de Lessard-le-National
71150 CHAGNY

 03 85 87 21 30

 contact@smet71.fr

 www.smet71.fr

